



# LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

EN FRANCE, LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS, C'EST...

**11<sup>e</sup>**  
cancer féminin

**12<sup>e</sup>**  
cause de mortalité par  
cancer chez la femme

**3 159** | nouveaux cas de  
cancer du col de  
l'utérus / an

**200 000** | tests de dépistage  
anormaux /an

**770** | décès / an

**32 000** | lésions  
précancéreuses /an

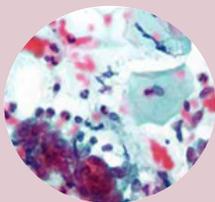
Les cancers du col de l'utérus sont provoqués par des virus de la famille des **Papillomavirus humains (HPV)**. Ces virus se transmettent lors des rapports sexuels, avec ou sans pénétration. Le préservatif ne permet pas de s'en protéger complètement.

Dans 9 cas sur 10, le corps élimine de lui-même ces virus. Lorsqu'une infection par les HPV persiste (dans 10% des cas), elle peut entraîner des lésions sur le col de l'utérus qui peuvent, au bout de plusieurs années, évoluer vers un cancer.



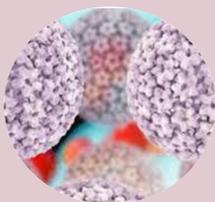
## EXAMEN CYTOLOGIQUE OU TEST HPV ?

### EXAMEN CYTOLOGIQUE



- Pour qui ? : Femmes de 25 à 29 ans
- Quand ? : à 25 et 26 ans puis à 29 ans si les 2 premiers tests sont normaux
- Objectif : Identifier les cellules anormales lors de l'analyse
- Comment ? Prélèvement simple au niveau du col de l'utérus

### TEST HPV



- Pour qui ? : Femmes de 30 à 65 ans
- Quand ? : 3 ans après le dernier examen cytologique normal, puis tous les 5 ans
- Objectif : Détecter la présence du papillomavirus (HPV)
- Comment ? Prélèvement simple au niveau du col de l'utérus

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prélèvement peut être effectué par les professionnels de santé suivants :

- Médecin généraliste
- Gynécologue
- Sage-femme
- Centre d'examen de santé
- Centre de santé sexuelle (anciennement CPEF)

**avec ou sans invitation  
ni prescription**



## Mais aussi en laboratoire

Entre 25 et 65 ans, il est possible de réaliser un test de dépistage directement en laboratoire de biologie médicale **sur simple présentation de l'invitation de l'Assurance Maladie, sans prescription médicale.**

Centre Régional de Coordination  
des Dépistages des Cancers  
(CRCDC)

2 boulevard Tonnellé  
37044 TOURS Cedex 9  
Secrétariat : 02.47.47.98.94  
[col.cvl@depistage-cancer.fr](mailto:col.cvl@depistage-cancer.fr)

## LA VACCINATION CONTRE LES PAPILOMAVIRUS HUMAINS (HPV)

Recommandée chez les filles et les garçons âgés de 11 à 14 ans (avec un rattrapage possible jusqu'à 19 ans), la vaccination contre les HPV permet de prévenir les infections à HPV à l'origine d'environ 90% des cancers du col de l'utérus ainsi que d'autres cancers des voies génitales et de la sphère ORL qui peuvent toucher filles et garçons.

Parlez-en avec votre médecin, sage-femme, pharmacien ou infirmier ou prenez rendez-vous dans un centre de vaccination.

